



42

2-2008

# Actu API

L'ESSENTIEL  
DU PROGRAMME  
EUROPÉEN MIEL

## Nouvel envol

De nombreux apiculteurs sont à la recherche d'essaims pour reconstituer leur cheptel. Jamais la demande n'a été aussi forte. Comment peut-on satisfaire à une telle demande ? Les producteurs d'essaims ne parviennent plus à répondre aux multiples demandes.

Le prix des ruchettes ne cesse de grimper et dépasse de plus en plus souvent la centaine d'euros. Il y a deux ou trois ans, de tels prix étaient encore impensables. Aujourd'hui, les apiculteurs prennent plus que jamais conscience de la valeur de leurs abeilles. Les arboriculteurs ont très vite compris que sans les abeilles, leurs productions seraient revues à la baisse. Le service pollinisation ne s'est jamais payé aussi cher. Les prix tournent souvent autour de 50 € la ruche pour une pollinisation de quinze jours.

Dans ce contexte, un appel est lancé à chaque apiculteur qui dispose encore de colonies fortes. Chacun doit contribuer au repeuplement du cheptel dans la limite de ses moyens. Ce travail d'envergure est essentiel si l'on veut éviter que nos abeilles et les apiculteurs ne disparaissent de certaines régions.



Seul, on ne peut apporter qu'une réponse très ponctuelle à une telle situation. Habituellement, l'entraide s'organise au sein de la section apicole. C'est là que des responsables recensent les offres et les demandes pour tenter de satisfaire un maximum d'apiculteurs. En 2004, nous avons lancé une opération ruchettes pour permettre aux apiculteurs de produire un surplus de colonies afin de venir en aide à d'autres. Aujourd'hui, s'ils n'ont pas été trop touchés, on leur demande de répondre à l'appel des apiculteurs totalement démunis.

Une centralisation des offres et des demandes est mise en place sur le site de l'apiculture wallonne et bruxelloise sous la rubrique « bourse d'abeilles ». Cette

page est principalement consacrée aux apiculteurs qui ont subi des pertes très importantes et qui demandent de l'aide pour repeupler leur rucher. Ces personnes pourront ainsi être contactées directement par des apiculteurs qui peuvent fournir une ou deux colonies en dépannage.

Un autre lien permet aux apiculteurs qui recherchent du matériel de voir qui sont les producteurs de matériel biologique : oeufs, cellules operculées prêtes à éclore, jeunes reines vierges, reines en ponte fécondées naturellement ou inséminées. Là, chaque producteur dispose d'un espace où il peut faire part de son offre spécifique et des quantités et conditions auxquelles il peut céder son matériel biologique.

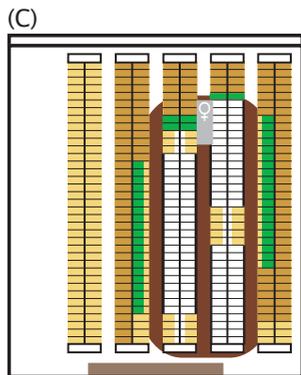
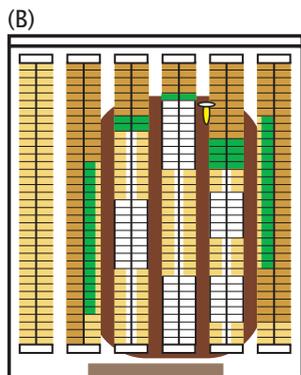
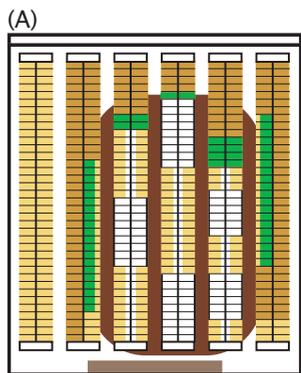
## Course contre la montre

Cette année, reconstituer son cheptel tient vraiment d'une course contre la montre. Si plusieurs solutions existent pour constituer des ruchettes, notre objectif ici est de vous présenter une technique simple que chacun peut utiliser pour autant qu'il dispose d'un minimum de matériel. En fonction du matériel disponible, le temps nécessaire pour arriver à développer une colonie capable d'hiverner dans de bonnes conditions est compté.

Le matériel de base : une ruchette est normalement constituée au départ de deux cadres de couvain, de deux cadres de réserves avec du miel et du pollen, et on y place également un cadre bâti. Ces cadres peuvent provenir de colonies différentes. Les quatre premiers cadres seront couverts d'abeilles. Si la ruchette ne peut être déplacée dans un autre rucher, il ne faut pas hésiter à ajouter les abeilles d'un ou de deux cadres supplémentaires. On conseille d'asperger d'eau les cadres chargés d'abeilles que vous transférez dans la ruchette.

Plus on avance dans la saison, plus la ruchette devra être forte. Début juillet, on partira ainsi avec trois cadres de couvain. L'Actu Api n°33 détaille la technique de constitution de ruchettes ([http://www.cari.be/medias/Actuapi/ActuApi\\_33.pdf](http://www.cari.be/medias/Actuapi/ActuApi_33.pdf)).

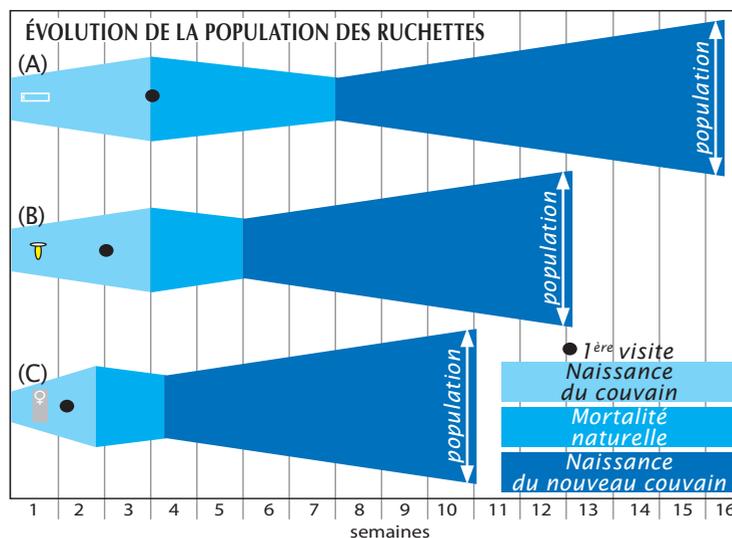
La vitesse de reconstitution des colonies nouvellement formées va fortement dépendre de la reine que vous pourrez y introduire. Si les conditions de miellée sont mauvaises, il est fortement conseillé de nourrir la ruchette par petits apports de sirop 50/50. Ces jeunes colonies doivent être constamment dans l'abondance. Il faudra naturellement suivre la jeune reine et la transférer dans une colonie en y ajoutant des cadres, de préférence bâtis, au fur et à mesure des besoins. L'objectif est d'arriver avant l'hivernage à une colonie sur quatre à six cadres de couvain qui occupe de huit à dix cadres au total.



## A) Vous n'avez aucun matériel génétique

Dans ce cas, vous devez partir de cadres de couvain avec de la ponte pour que les abeilles puissent réaliser un élevage naturel. Évidemment, le volume d'abeilles de départ sera plus important vu qu'il n'y aura pas de ponte avant au moins 3 semaines et donc pas de jeunes abeilles avant 7 semaines. Trois cadres de couvain de tout âge permettront d'avoir des abeilles suffisamment jeunes pour élever le jeune couvain. Vous pourrez contrôler la ponte après 1 mois.

(A) - (B) - (C)

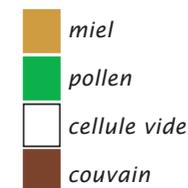


## B) Vous disposez d'une cellule prête à éclore

Ici, vous partez avec un volume d'abeilles similaire au cas A. La proportion de couvain operculé peut être plus importante vu que la ponte devrait débuter dans les 15 jours. Une visite de contrôle peut s'effectuer à ce moment. Vous gagnerez près de 2 semaines par rapport au cas A sur le début de ponte.

## C) Vous disposez d'une reine en ponte.

Dans ce cas, les cadres seront principalement constitués de couvain operculé, et après 3 semaines, vous aurez déjà de nouvelles abeilles. Il est conseillé d'attendre quelques jours (une semaine) avant de vérifier l'acceptation de la reine. Vous obtiendrez la population prête à hiverner 5 semaines avant la situation A et 15 jours avant la situation B.



## TRAITER EFFICACEMENT

Ces nouvelles colonies constituées au départ de couvain contiennent naturellement des varroas et nécessitent un traitement efficace si on veut leur offrir un maximum de chances de passer un bon hiver.

*Comment procéder pour les jeunes colonies ?*

Dans le cas d'un élevage naturel (A) ou de l'introduction d'une cellule royale (B), l'idéal est de traiter la jeune colonie une semaine après le début de ponte de la jeune reine. Vu l'absence de couvain operculé dans la ruche, un traitement avec de l'acide oxalique par dégouttement est possible. C'est ce qui sera le plus efficace. Si une reine en ponte est introduite dans la colonie nouvellement constituée, vu la présence de couvain operculé, il faut travailler avec le Thymovar. Un traitement complet sera nécessaire, c'est-à-dire une première plaquette coupée en deux, répartie de part et

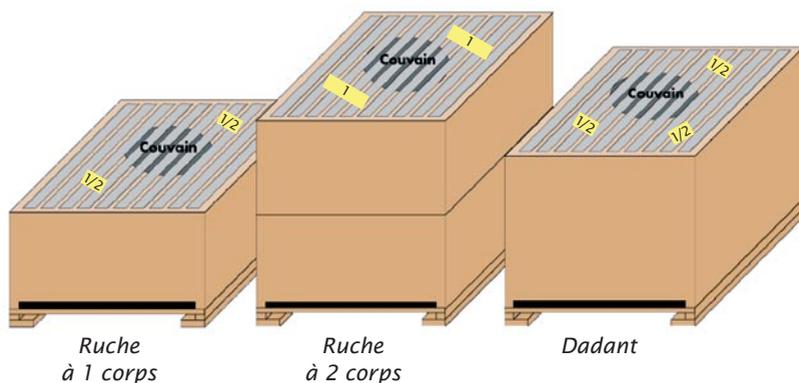
d'autre du couvain, et une seconde plaquette trois à quatre semaines plus tard.

## Pour les autres colonies

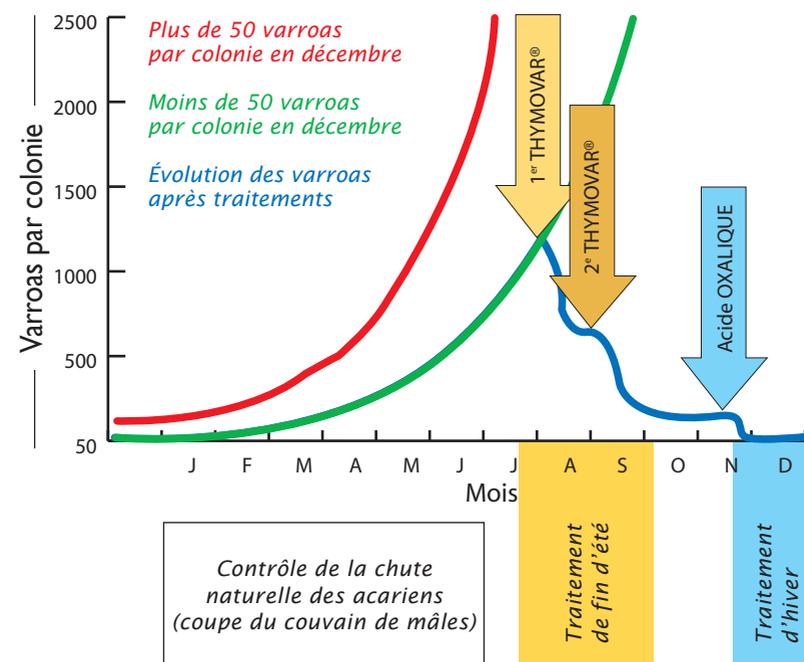
Il va de soi que ces traitements ne peuvent se limiter aux nouvelles colonies formées. Pour rappel, pour les colonies qui ont atteint leur plein développement, le traitement d'été devra se réaliser le plus tôt possible après enlèvement des hausses. La température extérieure optimale sera comprise entre 20 et 25°C et



ne devra pas dépasser 30°C. L'efficacité chutera en-dessous de 15°C. Une colonie Dadant Blatt nécessitera trois demi-plaquettes disposées sur la tête des cadres autour du couvain. Une divisible sur deux corps va demander deux plaquettes disposées sur la tête des cadres de chaque côté du nid à couvain. Si elle est sur un corps, deux demi-plaquettes suffisent. Comme pour les ruchettes, ces plaquettes seront enlevées après trois à quatre semaines et renouvelées pour une période de même durée. Il est essentiel de prolonger le traitement pendant au moins six semaines pour que son efficacité soit suffisante. Un traitement hivernal avec de l'acide oxalique est très souvent indispensable pour s'assurer de repartir avec des colonies contenant un minimum de varroas.



## HIVERNAGE SAIN





En période hivernale, en absence de couvain (au moins trois semaines après les premières gelées), un nouveau traitement sera nécessaire, ne fût-ce que pour contrôler les infestations tardives (septembre et octobre). Ce dernier se réalisera avec de l'acide oxalique par une température extérieure de plus de 3°C.

Comme avec d'autres acides, plusieurs mesures de précaution sont à prendre avec l'acide oxalique dilué : éviter le contact avec la peau par le port de gants résistants aux acides et de lunettes de protection.

Avant de mélanger la solution acide avec le saccharose, il est conseillé de la réchauffer au bain-marie. Le sirop acidifié doit être tiède pour le répandre dans la ruche. L'idéal est d'utiliser une seringue qui permet de répandre avec précision 5 ml par ruelle occupée. Si l'on ne voit pas les abeilles, on peut les localiser en observant les débris sur les langes. Pour les ruches à deux corps, lorsque les abeilles sont principalement en bas, on soulève le corps du haut pour dégoutter la solution sur le premier corps.

Attention, une solution sucrée d'acide oxalique ne se conserve pas longtemps (plusieurs mois) car en se dégradant, elle libère de l'HMF en grande quantité et peut devenir toxique pour les abeilles.